

**EN CAS D'ALERTE CHIMIQUE, DE DÉVERSEMENT, DE FUITE, D'INCENDIE, D'EXPOSITION OU D'ACCIDENT, TÉLÉPHONER
EN TOUT TEMPS AU 1 800 561-8273 OU À CHEMTREC AU 1 800 424-9300**

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

FABRIQUÉ POUR:

LES PRODUITS AGRI-UNIS CANADA INC.
789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario N0L 1G5

24 h sur 24 : 1-800-561-8273
Urgences médicales — Prosar : 1-800-301-7976
Autre numéro d'urgence Canutec : 1-613-996-6666 (frais virés)

NOM CHIMIQUE : NORTRACE® MANGANÈSE 22%

USAGES DU PRODUIT : Engrais micronutriment soluble

N° ENR : 2001036B – Loi sur les engrais

N° FS : 2001036B-09-UAP

Révisions à la FS : Section 1

Date de publication : 05/05/09

Remplace : 01/14/08

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – AVERTISSEMENT – Nocif s'il est avalé, inhalé ou absorbé par la peau. Peut causer des irritations à la peau et aux yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les poussières ou vapeurs. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Il est conseillé de porter de l'équipement de protection pour les yeux et des gants lors de la manipulation du produit non dilué. Bien se laver après avoir manipulé le produit. Prendre des précautions lorsque vous ouvrez le contenant. Cet engrais micronutriment soluble à l'eau est dérivé de sulfate de manganèse et d'acide citrique.

Ce produit est une poudre granuleuse de couleur blanche inodore ou très peu odorant. Les principales voies d'entrée sont le contact avec les yeux et avec la peau.

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

| <u>Ingrédients chimiques</u> | <u>Pourcentage selon le poids</u> | <u>N° de CAS</u> | <u>VLE (unités)</u> |
|---|-----------------------------------|------------------|---------------------|
| Manganèse (Mn), de sulfate de manganèse | 22,00 | 7785-87-7 | non inscrit |
| Autres ingrédients incluant de l'acide citrique | 78,00 | 77-92-9 | non inscrit |

4. PREMIERS SOINS

Contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Bien laver la peau et les cheveux avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en tenant les paupières ouvertes afin d'aider à évacuer le produit. Obtenir des soins médicaux.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Appeler un médecin immédiatement ou communiquer avec un centre antipoison.

Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène ; si la personne ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle, obtenir des soins médicaux immédiatement.

POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1 800 301-7976. Avoir l'étiquette ou le contenant du produit à portée de la main lors d'un appel au centre antipoison ou à un médecin ou au moment d'obtenir des soins médicaux.

NOTE AU MÉDECIN : Il n'y a aucun antidote connu, traiter selon les symptômes.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR (MÉTHODE) : Ne produira pas d'étincelles.

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ (LII ET LSI) : Non établies

AGENTS D'EXTINCTION : Considéré non combustible, utiliser le moyen approprié pour combattre le feu environnant. Produit chimique sec, dioxyde de carbone (CO₂), mousse, eau pulvérisée ou brouillard.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX : Peuvent inclure, sans s'y limiter, des oxydes de soufre.

TECHNIQUES SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE : Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés aux flammes. Demeurer à contrevent du feu. Éviter de respirer la fumée. Porter un équipement respiratoire en circuit fermé doté d'un dispositif de protection complet.

RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Les poussières ou vapeurs peuvent se déplacer vers une source d'inflammation et faire un retour de flamme.

6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITES OU DE DÉVERSEMENTS :

Éviter de respirer les poussières. Balayer les déversements secs immédiatement et les transférer dans des contenants appropriés pour une application terrestre possible selon les directives de l'étiquette ou pour une élimination appropriée. Consulter les règlements locaux, provinciaux ou fédéraux en vigueur concernant l'élimination appropriée du produit.

ATTENTION : Éviter que les déversements et les lavures de ceux-ci ne contaminent les égouts municipaux ou les cours d'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

MANIPULATION : Mélanger le produit dans des contenants en PEHD, en fibre de verre ou en acier inoxydable seulement. Bien se laver à fond après manipulation. Éviter de respirer les poussières. Protéger les yeux au moyen de lunettes de protection ou d'un écran facial lors de la manipulation du produit non dilué. Laver les mains avant de boire et de manger, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer immédiatement ses vêtements si les pesticides se sont infiltrés à l'intérieur. Ensuite, se laver à fond et enfiler des vêtements propres. Enlever l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, bien se laver et mettre des vêtements propres.

ENTREPOSAGE : Plier et bien fermer les sacs qui ont été ouverts avec soin et entreposer dans un endroit frais et sec hors de la portée des enfants, loin des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, des pesticides et des semences. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

8. EXPOSITION/ PROTECTION PERSONNELLE

MESURE D'INGÉNIERIE : Non requise en temps normal.

PROTECTION RESPIRATOIRE : Non requise en temps normal, si les vapeurs ou les bruines excèdent les niveaux acceptables, porter un respirateur NIOSH/MSHA approuvé contre les vapeurs organiques avec des cartouches pour filtrer les vapeurs, la poussière, le brouillard et la fumée.

PROTECTION DES YEUX : Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection laminées.

PROTECTION DE LA PEAU : Porter des vêtements de protection : chemise à manches longues et pantalon, chaussures et chaussettes. Porter des gants en caoutchouc ou résistant aux agents chimiques.

| | | |
|----------------------|--|----------------------------|
| | PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA | TLV-TWA selon ACGIH |
| Particules nuisibles | 15 mg/m ³ | non inscrit |

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE ET ODEUR : Ce produit est une poudre granuleuse de couleur allant de blanc à blanc cassé inodore ou très peu odorant.

SOLUBILITÉ : Complète

POIDS SPÉCIFIQUE (EAU = 1) : 1,28 g/ml

TENSION DE VAPEUR (mm) : Non établi

POURCENTAGE DE VOLATILITÉ : Non établi

MASSE VOLUMÉTRIQUE APPARENTE : 1 280 kg/m³ **pH:** 2 (solution à 1 %)

POINT D'ÉBULLITION : Non établi

TAUX D'ÉVAPORATION : Non établi

Remarques : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Stable

CONDITIONS À ÉVITER : Chaleur excessive et humidité.

SUBSTANCES INCOMPATIBLES : Agents oxydants forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Des oxydes de sulfure peuvent être libérées lors d'un incendie.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë LD₅₀ (rat mâle) : > 5 000 mg/kg

Irritation des yeux (lapin) : Peut causer de l'irritation

Inhalation CL₅₀ (rat femelle) : Non établie

Potentiel carcinogène : Aucun inscrit dans OSHA, NTP, IARC ou ACGIH.

Organes ciblés : Aucun

Toxicité cutanée aiguë LD₅₀ (lapin) : > 5 000 mg/kg

Irritation cutanée (lapin) : Peut causer de l'irritation

Sensibilisation cutanée (cobaye) : Non établie

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans les zones où de l'eau de surface est présente ou dans les zones intertidales sous la ligne normale des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en disposant des déchets.

13. ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser les contenants pour quelque usage que ce soit. Vider complètement le sac en secouant et en tapant sur les côtés et le bas afin de relâcher les particules qui s'y accrochent. Vider les résidus dans les équipements prévus pour l'application. En ce qui a trait à l'élimination, le contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur/détaillant). Suivre la réglementation provinciale pour tout nettoyage additionnel du contenant. Rendre le contenant vide inutilisable pour un usage ultérieur. Disposer du contenant conformément aux exigences provinciales. Pour plus de renseignements sur l'élimination de produit inutilisé ou superflu, contacter le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Description TDM/DOT : NON RÉGLEMENTÉ.

Classification fret transporté par voie de surface É.-U. : COMPOSÉS D'ENGRAIS (ENGRAIS MANUFACTURÉS) NOI, SOLIDE; (NMFC 68140 ; SUB 5 : CLASSE : 50)

Description IMDG : NON RÉGLEMENTÉ.

Consulter la réglementation de l'OACI/IATA pour obtenir les exigences relatives au transport aérien.

15. RÉGLEMENTATION**Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS**

| NFPA | | HMIS |
|------------------|-----------|------------------|
| 1 Santé | 0 Moindre | 1 Santé |
| 0 Inflammabilité | 1 Légère | 0 Inflammabilité |
| 0 Instabilité | 2 Modérée | 0 Réactivité |
| | 3 Élevée | H ÉPI |
| | 4 Grave | |

Classement des dangers/signalement SARA

| | | | | | | |
|--------------------------------|----------|--------------|---------|--------------|------------------------------------|--------------|
| Catégorie de danger SARA III : | Immédiat | <u> O </u> | Feu | <u> N </u> | Relâchement soudain de la pression | <u> N </u> |
| | Différé | <u> N </u> | Réactif | <u> N </u> | | |

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Non inscrit

SARA, Titre III, section 313 Non inscrit

Inscription au registre RCRA : Non inscrit

Proposition 65 de la Californie : Non inscrit

16. AUTRES INFORMATION

STATUT DE LA FS : Sectionner 1 révisé.

PRÉPARÉ PAR : Services des marques et affaires réglementaires

RÉVISÉ PAR : Services de réglementation et de l'environnement

©Nortrace est une marque de commerce déposée de Loveland Products, Inc.

Limitation de responsabilité : Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et Les Produits Agri-Unis Inc. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.